

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.07
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.10
 Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LOUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Février 1885

QUELS FARCEURS !

Le *Free Press*, commentant à sa manière le rapport de MM. Blakely et Willis sur la situation industrielle du pays, constate bien, à la vérité, qu'il y a eu progrès sous le régime protectionniste, de 1878 à 1884, mais il trouve que le développement industriel n'est pas aussi considérable qu'on pouvait s'y attendre.

Vraiment, nous ne reconnaissons plus ici l'organe grit de la rue Elgin, le journal qui a toujours crié que la politique nationale allait ruiner l'industrie et appauvrir la classe ouvrière.

Comment, en effet, on lui démontre aujourd'hui, faits et chiffres en mains, que dans l'intervalle de six années le nouveau régime a presque doublé le capital, la production, les salaires et le per sonnel des manufactures qui existaient en 1878; on lui prouve que le chiffre lui-même des établissements industriels s'est accru de plus d'une moitié, durant ce même laps de temps, et que 27,664 ouvriers, qui étaient sans emploi en 1878, touchent actuellement un salaire annuel de \$8,736,900; on lui fait voir d'une manière indiscutable que tout cela est l'œuvre de la protection; et, il s'écrit qu'il s'attendait à davantage !

Mais, ceci est d'une impudence indicible, et nous y reconnaissons bien la marque de commerce du *Free Press* et du parti grit. Il faut à ces gens du mécontentement et de la critique, et ils se fichent joliment de paraître logiques avec eux-mêmes. Et puis, c'est une vieille remarque bien vraie : celle qui veut que le mendiant soit l'être le plus exigeant du monde, et l'incapable, la critique le plus acerbe. Le passé et le présent du parti rouge-grit sont là pour en faire foi.

Aussi, la plus belle vengeance que l'on pourrait tirer de ces hommes serait de les mettre au pouvoir. Ils en tomberaient si vite, en effet, sous le seul poids de leur impuissance et de leur manque absolu d'idées pratiques. Le peuple, par exemple, ne veut pas du tout de ce mode de revanche. C'est qu'il en a eu trop d'une première expérience, et qu'il a appris à ses dépens à connaître ces politiciens, qui ont failli le mener à la ruine. En attendant, quels farceurs ils font !

CE QUE SIR RICHARD VOULAIT SAVOIR

Sir Richard Cartwright a toujours été animé de sentiments excessivement sympathiques envers l'industrie nationale, depuis qu'il a failli la faire périr d'anémie, de 1873 à 1878. Aussi, s'informe-t-il anxieusement de l'état de santé de son ancienne patiente, à chaque session qui arrive.

Il se rencontre comme cela des charlatans, qui après avoir fort maltraité un malade, après être sorti de sa maison plutôt par les fenêtres que par la porte, deviennent tout soucieux, si le rétablissement s'opère, et tentent de faire

croire qu'ils connaissent quelque chose au germe de mort dont souffrait ce patient qu'ils ont failli tuer.

L'autre jour, par exemple, l'ex-financeur grit demandait à la Chambre un état indiquant le nombre des manufactures du pays en 1878 et 1884, le chiffre de leurs ouvriers et le montant des salaires payés. Or, un rapport vient d'être produit qui contient des statistiques sur tous ces points; et, en y jetant un coup d'œil, il y a un instant, nous nous rendions le témoignage que Sir Richard va en apprendre probablement là-dedans plus qu'il ne voulait savoir.

Le contraste, en effet, entre les résultats du régime libre-échangiste, de 1873 à 1878, et ceux de la protection, de cette dernière année à 1884, y est fortement dessiné et est loin de faire l'éloge de M. Cartwright et des siens, en même temps qu'il dément impitoyablement toutes les prédictions du parti grit-rouge.

Voici, à ce sujet, un petit état que nous donnons à méditer à ceux-là tous, qui ont la manie de croire que la politique nationale, loin de favoriser le mouvement industriel, l'a enrayé et appauvri.

Qu'on lise bien :

	Manu- factures	Ouvriers	Salaires
1878.....	467	27,869	\$ 8,184,900
Les mêmes en 1884.....	467	42,080	12,870,900

On le voit, les 467 manufactures qui existaient en 1878 ont augmenté de 14,221 le nombre de leurs employés, grâce au nouveau régime, et elles ont payé un surplus de salaires égalant \$11,696,000.

Nous continuons à citer la statistique :

	Qu- vriers	Salaires
Nouvelles manu- factures.....	258	\$4,040,900
Augmentation to- tale de 1884 sur 1878.....	258	\$8,736,900

Produits Capital
 1878.....\$34,131,100 \$26, 60,422
 1884..... 77,267,100 58,425,100

Augmentation de 1884 sur 1878.....\$43,136,100 \$22,264,622

Tous ces chiffres sont assez explicites pour se passer de commentaires. Nous les signalons cependant à la classe ouvrière qu'ils intéressent particulièrement, et nous lui demandons si une politique, qui dans l'intervalle de six ans donne de l'ouvrage à 27,664 nouveaux travailleurs et accroît les salaires de \$8,736,900, n'est pas digne de son support et de toutes ses sympathies.

Quant à sir Richard, il a ce qu'il voulait savoir, et nous le laissons à son petit bonheur.

AU PARLEMENT

12 février.

Il y a aujourd'hui, dans les rangs de la députation, grand nombre de figures fatiguées et qui portent les dernières pâleurs du bal d'Etat d'hier soir à Rideau Hall. C'est suivant le cours de la loi naturelle, qui veut que chaque plaisir traîne à sa suite un ennui, que tout instant heureux soit suivi de sa minute d'épreuve.

Le commencement de la séance s'est un peu ressenti naturellement de cette disposition des esprits, et on devinait vaguement que plusieurs députés se seraient trouvés plus à

leur aise dans leurs lits que sur les banquettes parlementaires; mais, tout cela a vite passé, et après la lecture de quelques bills, on a suivi avec beaucoup d'attention sir John A. Macdonald, dont à M. Holton des explications au sujet du jugement récemment rendu par le juge Mathieu, qui a renvoyé la réclamation du gouvernement quant au droit préférentiel qu'il exigeait dans la faillite de la Banque d'Echange. Les procédures ont été prises sur avis des aviseurs légaux de la Couronne, et tous les documents de l'affaire seront soumis à la Chambre, si on l'exige. Le gouvernement n'a pas obtenu de garanties du sénateur O'Gillivie pour le remboursement des argent qu'il ont été prêtés à la banque à son instigation, et il n'a pas l'intention de prendre maintenant des précédés légaux pour le contraindre au paiement des sommes au montant desquelles il s'est porté caution, attendu que le jugement principal est actuellement soumis à la Cour d'Appel, et que si les prétentions de la Couronne sont justifiées par ce dernier tribunal, on n'aura plus aucun droit à exercer contre M. O'Gillivie.

Sir Leonard Tilley a répondu à M. Blake que le maître général des postes a étudié le système introduit en Angleterre par le défunt M. Fawcett, et qui permet aux classes pauvres de déposer leurs économies les plus minimes dans les Banques d'Epargnes. L'introduction du nouveau régime entraînerait des dépenses assez fortes, et bien que le gouvernement ne l'ait pas encore répudié dans son entier, il n'en adoptera assurément pas certaines provisions.

La séance, on le voit, avait été assez paisible jusqu'à ce moment. Mais, il y avait du grabuge dans l'air de la Chambre, et il était écrit quelque part qu'on se donnerait des coups, cette après-midi.

C'est M. Blake qui a naturellement donné le signal de l'attaque, en demandant de nouveau l'état relatif aux dépenses du Pacifique Canadien, et en pressant le gouvernement de déclarer si certaines rumeurs qui courent la presse sont fondées. Ces rumeurs veulent que la Compagnie se prépare à vendre ses terres au gouvernement, et qu'il puisse advenir, il est d'opinion que la Chambre doit être saisie de tout ce qui existe, afin qu'elle puisse prendre l'initiative qu'elle croira la plus efficace durant la session, au lieu de laisser au conseil des ministres la tâche de transiger cette affaire en vacance.

M. Blake fit aussi allusion aux événements de la dernière session, durant laquelle le gouvernement, obéissant à l'influence d'une seconde édition de la *Maison Bleue*, a eu beaucoup de difficultés à rallier ses partisans.

M. Mitchell releva certains faits qui lui étaient personnels; mais, il appartenait à l'honorable J. A. Chapleau de venger la députation canadienne française des allusions injurieuses du chef de l'opposition, et il l'a fait avec cette autorité et cette vigueur qu'on lui connaît, et qui ont dû faire entrer M. Blake en lui-même, en lui apprenant que l'hon. Secrétaire d'Etat sera toujours l'homme capable de le fouet

ter d'importance en temps et lieu opportuns.

Je n'aurais pas pris part au débat a dit en substance M. Chapleau, si le chef de l'opposition n'avait pas fait des remarques, qui tendent à diffamer la députation ministérielle canadienne-française. L'honorable monsieur a dit qu'il y a eu, l'an dernier, une sorte de réédition de la *Maison Bleue*; mais, il sait mieux que cela, lui qui a tenté en cette occasion de bâtir une *Maison Rouge* avec les membres conservateurs qui s'assemblaient d'habitude à la chambre No. 8.

Il doit se rappeler, en effet, comment les planches disjointes de son frère édifice se sont écroulées sur sa tête. Qu'a fait, d'ailleurs, la chambre No. 8? Elle a réclamé; et, sa demande était si juste qu'elle lui a été accordée publiquement, que des partisans du chef de l'opposition l'ont eux-mêmes acclamée, et que l'honorable membre de West Durham a éprouvé tant de dépit de cela qu'il n'a pas osé reprendre son siège durant le reste de la session. Les Nos 8 étaient loyaux, constitutionnels. Ils ont réussi parce qu'ils étaient fidèles à leur parti, à leurs principes et à leurs nationaux. Ce n'était certes pas au chef de l'opposition à venir réveiller cette question, lui qui a vu plusieurs de ses suivants la supporter de leur vote. On a aussi souvent attaqué la *Maison Bleue* et ce qu'elle a fait pour amener la destitution de Letellier. Mais, un membre distingué du parti libéral, le défunt M. Holton, a différé d'opinion avec ses amis sur ce sujet. Et puis, l'initiative de la députation canadienne-française n'a-t-elle pas été approuvée et sanctionnée par la plus haute autorité constitutionnelle du pays?

Répondant enfin à M. Laurier, l'hon. Secrétaire d'Etat dit que M. Holton était absent de son siège en Chambre quand le vote s'est pris sur la question Letellier, et que c'est la preuve la plus sensible qu'il désapprouvait l'acte de cet homme.

M. Ouimet est venu ensuite, et après avoir remercié le député de Québec Est d'avoir reconnu que la députation française a réclamé les droits de la province de Québec dignement et non pas en se traînant à genoux, il ajoute qu'il sied mal au chef de l'opposition de dire qu'elle était déloyale en réclamant comme elle l'a fait. Que serait-il advenu, si lui (M. Ouimet) et ses amis n'eussent pas tenu la conduite qu'on leur reproche? Ils n'auraient rien obtenu et auraient laissé leurs constituants dans la position humiliante qui leur a été faite de 1873 à 1878, alors que M. Laurier et les siens étaient censés représenter les intérêts de la province de Québec, mais n'obtenaient rien en sa faveur.

Enfin, après quelques dernières remarques de M. Blake, la Chambre s'ajourne à 6 h.

LORGNON.

INSTITUT CANADIEN

Dimanche prochain, à 8 heures, au Cercle des Familles de l'Institut, il y aura conférence par M. Nap. Champagne. Sujet: "La France liée aux découvertes maritimes." M. Boucher jouera un solo de violon. Mme. J. B. C. Dunn, M. M. Bell au, Lahaise et Chateaufort chanteront durant la soirée. Musique par l'orchestre. Prix d'admission, 10 cts.

O. POTVIN,
 Barbier et Marchand de Tabac
 No 164 RUE BROAD,
 (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1885. 2 m

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartley, Propriétaires.

Une semaine, commençant

LUNDI 9 FEVRIER 1885

Les comiques les plus célèbres du monde entier, apparaitront dans la pièce originale intitulée:

Muldoon's Pic-Nic,

Qui a été jouée à New-York plus de 300 fois. C'est la compagnie d'artistes la mieux choisie qui ait paru en cette ville.

La matinée de Jeudi offrira un programme nouveau et varié.

Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi.

Prix d'entrée:

LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents.

L'APRES-MIDI, 10 et 20 Cents.

TERRE A VENDRE

Quatrième partie du lot No 26, 1ère concession de Gloucester, sur la rivière Ottawa. Cette terre comprend 42 acres de terrain, dont la moitié est en terre meuble, propice au jardinage, l'autre moitié est en terre glaise de première qualité. S'adresser à

GEORGE HAY,
 Marchand de Ferronneries,
 54 Rue Sparks, Ottawa.

12 nov 2 m

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chaises. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ETE, à très bas prix.

Verreries, Bijouteries, etc., de premier choix, à l'assise anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU,

290 Rue DALHOUSIE.

21 Nov. '84

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamotte, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE G. OS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brillon, Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouze, Kummel, Bénédictine, Curacao, Morasko, Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisses.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens.

Or les premiers et excellentes, offerts à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKAY,

Propriétaire.

Ottawa, 5 Dec. 1884. 1 an

Bureau d'agent d'immense

MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN.

ÉTABLI 1884.



A. B. MACDONALD,

Encanteur de la Reine,

RESIDENCE.....253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Soliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques

de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-

Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

d. P. - Boite 53,

24 Nov 1883

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex,

OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET

DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux

Epingles, Boucles d'oreilles, Montres

en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court

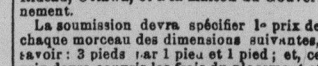
délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Wat's.

E. VEZINA,

Porte voisine du VARIÉTÉ L'AIL.

1 an.



AVIS AUX ENTREPRENEURS!

DES SOUMISSIONS achetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glace, Bâtiments Publics, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux écluses du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouvernement.

La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau des dimensions suivantes, savoir: 3 pieds par 1 pied et 1 pied; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la scie de bois nécessaire à être fin.

La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformément à cette mesure.

N. B.—La glace sera prise sur la rivière Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières.

Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 3 Février, 1885.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, ac.

"Scottish Ontario Chambers" coin des

rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. B.

FRANK M. MACDOUGALL,

N. A. BELCOURT, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau

d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera

aussi des affaires requérant son attention

de cette dernière Province.